



n°91
moins de 11 km **Les Ecluses**



> Descriptif

Longer le canal (3 statues à têtes coupées à la Révolution), passer devant la maison éclusière n°23. Aller tout droit sur 100 m. Emprunter un sentier qui grimpe à gauche de la petite route. Aller toujours tout droit à travers le sous-bois jusqu'à un chemin transversal. Bifurquer à droite sur ce chemin assez large. Quitter ce chemin d'exploitation en empruntant le second chemin à droite qui longe la bordure d'un bois (barrière). Poursuivre toujours tout droit sur un large chemin empierré en forêt qui forme un coude à droite en laissant les coupes à droite. Longer une ligne à haute tension (vue sur Chaumont) sur une distance d'environ 200 m et poursuivre le sentier en herbe. Aller jusqu'à un second chemin d'exploitation transversal. Suivre ce chemin à droite et poursuivre tout droit. Le chemin devient goudronné et descend. Emprunter alors à droite un sentier en herbe puis en sous-bois qui descend vers le canal de la Marne à la Saône et poursuivre à gauche. Rejoindre le pont et traverser le canal (possibilité de rejoindre le village de Chamarandes en allant tout droit ; Hôtel-restaurant « au rendez-vous des amis »). Rejoindre à droite un chemin parallèle au chemin de halage et qui suit ce dernier à quelques mètres de distance puis rejoindre le chemin de halage. Passer sous un pont. Suivre ensuite un chemin d'exploitation à gauche du chemin de halage et revenir à Choignes.

Variante équestre obligatoire : à partir du point n°6, continuer tout droit par le chemin de contrehalage (ne pas traverser le canal). Passer sur le pont et rejoindre le chemin d'exploitation qui ramène vers Choignes.

> En chemin

Le Canal de la Marne à la Saône : entre Champagne et Bourgogne

Construit à partir de 1863 et achevé en 1907, le canal de la Marne à la Saône est resté longtemps une des principales voies de communication et d'échange en Haute-Marne. Né trop tardivement pour offrir aux maîtres de forges établis dans la vallée de la Marne la possibilité d'expédier aux meilleurs coûts leur production, les hauts-fourneaux s'éteignant les uns après les autres, le canal se tourne aujourd'hui vers le tourisme fluvial qui présente un nouveau débouché avec une fréquentation annuelle de 400 bateaux de plaisance.

La section située entre deux écluses se nomme un bief. Une écluse est un ouvrage aménagé entre 2 biefs de niveaux différents pour permettre aux embarcations de passer de l'un à l'autre grâce à la manoeuvre d'éléments mobiles (portes et vannes). Plus la région est pentue, plus les écluses sont rapprochées.

9 km	
2h30 à pied - 1h15 à VTT	
Balitage	bleu-jaune
Variante Equestre	
Départ	Choignes, pont de l'Ecluse (stade nautique)
Difficulté à VTT	niveau difficile

Départ du circuit	Hôtel	Logis de France
Point de vue	Produits du territoire	Gîte de France
Ravitaillement	Restauration (tous types)	Office du Tourisme
Centre d'exposition	Site intéressant	
IGN N° 3018 ouest et N° 3018 Est (1/25000e)		

CONSIGNES DE SÉCURITÉ : Respecter les autres utilisateurs (pêcheurs, éclusiers...) sur le chemin de halage. Circulation interdite de nuit.